

## Aire métropolitaine et grand événementiel : une conscientisation différenciée et progressive du territoire. Étude du cas de Lille 2004, Capitale européenne de la Culture

Divya Leducq

Volume 2, Number 2, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1108093ar>

DOI: <https://doi.org/10.18192/clg-cgl.v2i2.143>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Centre d'étude en gouvernance, Université d'Ottawa

### ISSN

1911-7469 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Leducq, D. (2010). Aire métropolitaine et grand événementiel : une conscientisation différenciée et progressive du territoire. Étude du cas de Lille 2004, Capitale européenne de la Culture. *Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale*, 2(2), 118–149. <https://doi.org/10.18192/clg-cgl.v2i2.143>

### Article abstract

Within the globalization of the economy, the formalization of the metropolitan areas limits depends on the political association due to the regional context. Behind the importance of the cooperation agreement between urban areas, to ensure that the territory is reaching a critical weight to compete with other cities at the European scale, it appears as crucial that the population living within this area become aware of the new space coming out, which doesn't match with the traditional political and administrative borders. This concern can pass by the cultural or sportive event for a couple of days to several months. What is the prevalence of a mega-event on the construction of a metropolitan area? Which kind of sustainable consciousness of the metropolitan city can be done by a short-lived event? Will this heedfulness be uniform and the same everywhere within the territory: should it be different according to institutional actors and civil society? The case study of Lille 2004, European Capital of Culture allows us to highlight the evolutions giving by this kind of flagship event for the constitution and the consciousness of the metropolitan region of Lille.

© Divya Leducq, 2010



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# CULTURE AND LOCAL GOVERNANCE CULTURE ET GOUVERNANCE LOCALE

***Aire métropolitaine et grand événementiel : une conscientisation différenciée et progressive du territoire. Etude du cas de Lille 2004, Capitale européenne de la Culture.***

---

**Divya Leducq<sup>1</sup>**  
**Université Lille 1 – France**

## **Abstract**

Within the globalization of the economy, the formalization of the metropolitan areas limits depends on the political association due to the regional context. Behind the importance of the cooperation agreement between urban areas, to ensure that the territory is reaching a critical weight to compete with other cities at the European scale, it appears as crucial that the population living within this area become aware of the new space coming out, which doesn't match with the traditional political and administrative borders. This concern can pass by the cultural or sportive event for a couple of days to several months. What is the prevalence of a mega-event on the construction of a metropolitan area? Which kind of sustainable consciousness of the metropolitan city can be done by a short-lived event? Will this heedfulness be uniform and the same everywhere within the territory: should it be different according to institutional actors and civil society? The case study of *Lille 2004, European Capital of Culture* allows us to highlight the evolutions giving by this kind of flagship event for the constitution and the consciousness of the metropolitan region of Lille.

---

<sup>1</sup> Divya Leducq - Université de Lille 1 (Laboratoire TVES « Territoires, Villes, Environnement et Société » - EA 4019). Actuellement, ses problématiques de recherche portent sur le rôle des acteurs dans la structuration des territoires économiques de hautes technologies.

## **Résumé**

La définition du périmètre des aires métropolitaines fluctue au gré des alliances politiques et du contexte régional. Au-delà des accords entre villes pour constituer un territoire capable de s'imposer dans la compétition supranationale, il semble essentiel que les populations qui habitent ces territoires prennent conscience de ce nouvel espace qui ne s'aligne pas sur les frontières politico-administratives traditionnelles. Cette conscientisation peut passer par l'événement culturel ou sportif de quelques jours ou de quelques mois. Quel est l'impact d'un grand événementiel sur la formation d'une aire métropolitaine ? Quelle conscientisation du périmètre de l'aire métropolitaine vécue l'éphémère peut-il induire durablement ? La prise de conscience du territoire est-elle uniforme et homogène : ne se différencie-t-elle pas en fonction des acteurs institutionnels ou de la société civile ? L'étude de *Lille 2004, Capitale européenne de la Culture* nous permettra de mettre en lumière l'évolution permise par ce grand événement pour la construction et la conscientisation de l'aire métropolitaine lilloise.

## ***Aire métropolitaine et grand événementiel : une conscientisation différenciée et progressive du territoire. Etude du cas de Lille 2004, Capitale européenne de la Culture.***

Notre article s'inscrit dans le champ de la littérature qui interroge les biais culturels de la métropolisation. Le programme des *Capitales européennes de la Culture* connaît un vif succès en Europe. Aussi il nous paraît pertinent d'interroger les impacts territoriaux durables de cet événement phare, comme l'on fait d'autres auteurs avant nous. En outre, le chapitre de Bassand sur la métropolité (2001) constitue une base solide de réflexion pour procéder à notre tour à l'examen des avancées permises par la cristallisation des attentions sur un événement particulier favorable au processus métropolitain lillois.

Bassand (2001) définit la métropole comme une très grande ville « rarissime » dont le poids démographique dépasse le million d'habitants ; l'aire urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing dépasse ce seuil numéraire. La métropolisation est selon Bassand un phénomène contemporain intimement lié à la société informationnelle, dans lequel la compétitivité des villes est conditionnée par nos besoins post-modernes. Il ne s'agit plus seulement de satisfaire la demande de biens et services, mais l'être humain souhaite acquérir des expériences telles

que le bonheur et la joie, ce qu'autorisent les événements culturels de grande envergure.

La centralité de la métropole procède d'une complémentarité entre des processus de construction externes (mondialisation) et internes (infra-métropolitain). La mondialisation crée et se régénère sur l'armature métropolitaine : ces villes-mondes canalisent les flux matériels (biens et personnes) et immatériaux (finances, informations), tandis que réseaux de transport et de communication façonnent la métropole. Lille a ainsi la particularité géographique d'être située à la croisée des chemins de trois capitales : Londres, Paris et Bruxelles. Cette position stratégique favorable à certains égards, lui vaut d'être irriguée par de nombreux axes de communication et donc par des flux économiques, humains et informationnels quotidiens (Train à Grande Vitesse, Thalys, Eurostar ; autoroutes vers la Belgique, Paris, la Côte d'Opale).

Le processus de métropolisation dépend « de l'histoire, des acteurs, de sa position dans la géographie du monde et de ses rapports conflictuel ou non avec les autres métropoles de l'armature mondiale » (Bassand, 2001 : 17).

Lille, ancienne ville d'industrie textile ayant vécu plusieurs plans de réhabilitation et de rénovation urbaine, ambitionne d'avoir sa place au banquet européen en se dotant d'attraits et d'atouts métropolitains. Cette « bifurcation métropolitaine » et la volonté de devenir une « turbine tertiaire » se dessinent dès le milieu des années 1980 (rôle primordial de Pierre Mauroy, signature de l'accord franco-britannique pour l'ouverture et l'exploitation du Tunnel-sous-la-Manche).

L'étalement métropolitain est le premier signe de la métropolisation d'un territoire. Il se caractérise par la restructuration complète des villes, le développement des banlieues, des couronnes péri-urbaines et des villes centres secondaires. La métropolarité diffuse l'urbain aux territoires alentours (Bassand, 2001). La candidature et l'échec pour l'obtention des Jeux Olympiques, suivis du décrochage du titre de *Capitale européenne de la Culture* pour l'année 2004, donnent lieu à un grand projet rassemblant les acteurs d'un territoire plus vaste que celui de la seule communauté urbaine lilloise<sup>2</sup>. Le second phénomène concomitant à la métropolisation né de la cohorte de conflits entre la métropole et des territoires métropolisés qui tendent à devenir

---

<sup>2</sup> La Communauté Urbaine de Lille est une structure intercommunale créée en 1966 (en même temps que celle de Lyon, Strasbourg et Marseille).

des acteurs manquant cependant de reconnaissance. Or, pour atteindre une masse critique suffisante afin de rivaliser avec d'autres villes, l'aire métropolitaine lilloise se doit d'être étendue, concordante, relativement homogène et de fédérer des acteurs autour de périmètres décisionnels nouveaux qui ne correspondent pas aux limites politico-administratives traditionnelles.

Si *Lille 2004* a eu lieu en même temps que *Gênes 2004*, elles n'ont pourtant pas exploité les mêmes critères du cahier des charges d'une *Capitale européenne de la culture*. La ville italienne s'est concentrée sur la restauration du patrimoine historique pour des élites cultivées, alors que la capitale française a exploité pleinement, grâce à l'appui de sa Région, le modèle polycentrique et résilient basé sur la participation du plus grand nombre, et hautement nécessaire au phénomène métropolitain (Sacco, Blessi, 2005).

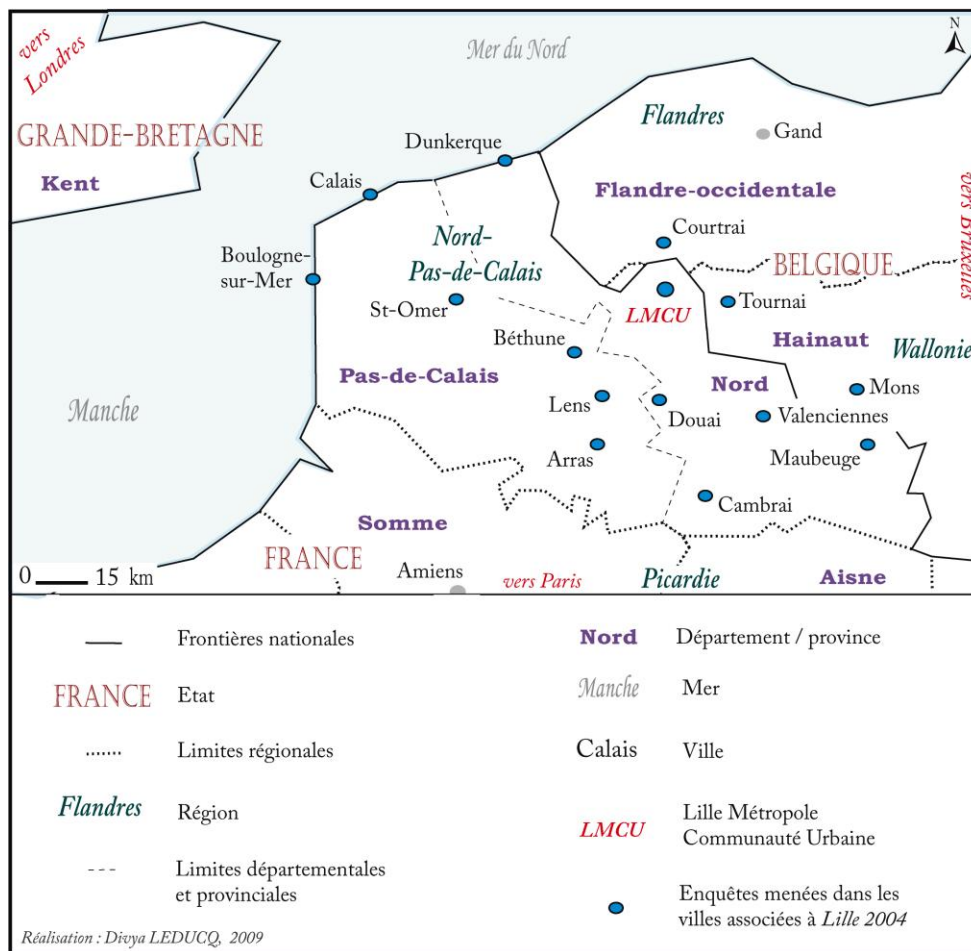
Les tensions métropolitaines sont enfin induites pas des réalités sociologiques distinctes et des temporalités éclatées. Le processus métropolitain diffère selon le lieu de résidence et la sociologie des habitants (Bassand, 2001). Faire sens, pour une métropole, ne se mesure pas que du point de vue économique et quantitatif, mais aussi d'un point de vue sociétal, et donc qualitatif : l'adhésion, la participation des populations et des

autorités locales, publiques et privées, sont autant de signes qui fédèrent une aire métropolitaine autour d'un grand évènement.

Aussi, l'implication et les retombées perçues et vécues de la stratégie mise en œuvre lors de *Lille 2004, Capitale européenne de la Culture*, constitue un laboratoire d'étude révélateur pour mesurer les effets durables de l'éphémère,

entendons la conscientisation de l'aire métropolitaine lilloise suite à un évènement culturel qui a duré dix mois. Pour ce faire, il est important de s'attacher à l'analyse de ce que Garcià (2005) nomme les « *soft indicators* », c'est-à-dire les évidences empiriques qui ne sont pas de l'ordre du bâti, mais du construit idéal sur le long terme.

Carte de la région métropolitaine de Lille



# **1- QUAND LES ENJEUX DU GRAND EVENEMENT CULTUREL SE POSITIONNENT SUR LE TERRAIN DE L'AIRE METROPOLITAINE**

## **1.1 L'aire métropolitaine lilloise : la nécessité d'un système d'envergure régionale**

La saturation des villes globales (Sassen, 2001) ouvre une fenêtre d'opportunité de redéveloppement pour des métropoles régionales qui peuvent offrir des services complémentaires (Benko, Lipietz, 1992). Lille, passée du statut de pôle industrielle textile à celui de pôle tertiaire, a gagné en notoriété, et n'hésite plus à revendiquer son rang d'eurocité. Mais cela suffit-il à en faire une métropole à part entière intégrée au réseau des villes européennes ? Comment valoriser une position à la fois privilégiée et étouffante à la confluence des méga-attracteurs que sont Londres, Paris, Bruxelles, Rotterdam, Cologne ? La communauté urbaine de Lille ne représente que 5 % du PIB français alors que toutes ces agglomérations produisent 20 à 25 % de leur richesse nationale.

Les spécialistes universitaires du développement régional (Paris, Stevens, 2000 ; Paris, 2000) rappellent que pour oublier la crise qui a frappé le Nord- Pas de Calais

et se hisser au niveau européen, la région doit être unie et soudée autour d'une métropole puissante porteuse de son image. Lille, en retour, ne pourra s'affirmer sans le soutien d'un solide tissu économique régional. La stratégie mise en œuvre par les acteurs métropolitains répond ainsi au fait que Lille, pour vaincre les inerties induites par la macrocéphalie parisienne, doit exploiter le décloisonnement frontalier, constituer avec son versant belge une véritable métropole transfrontalière, sans toutefois oublier son versant côtier.

Une nette distinction doit être faite entre l'espace métropolitain, territoire de la métropole ; et l'espace périmétropolitain, le territoire sous influence coopérante plus ou moins affirmée de la métropole (Mirloup, 2003). L'acquisition d'un territoire périmétropolitain est un phénomène de temps long, qui se traduit en un étalement urbain discontinu en tâche d'huile, parsemé d'espaces urbains et ruraux, où les emplois et les infrastructures jouent un rôle dominant. L'addition de la métropole et de l'espace périmétropolitain constitue une aire métropolitaine dite « disjointe », c'est-à-dire qui dépasse les découpages institutionnels hérités de l'histoire. L'aire métropolitaine viable pour les citoyens doit se traduire par un débordement transfrontalier, signe

de la victoire de la quotidienneté et de la fonctionnalité<sup>3</sup>.

C'est dans ce cadre, de redéfinition de l'aire métropolitaine, que le jeu des acteurs eurorégionaux ambitionnant un but commun devient primordial. Les régions, les départements, les communautés, et les municipalités ne sont plus cantonnés à un rôle de premier plan ou, à l'inverse, de figurant, mais tous deviennent décideurs dans la formation d'un territoire aux limites non-préalablement définies. La construction et l'adhésion des élus locaux et de la société civile à un projet de territoire sont essentielles pour le dynamisme d'une aire métropolitaine. Lille, longtemps considérée comme la capitale d'une Région où les échanges internes étaient faibles, par rapport à ceux qui avaient lieu avec l'espace francilien (Veltz, 1996), avait donc grand besoin d'un projet qui ne concerne pas la seule métropole et qui puisse aussi être approprié par les habitants, acteurs à part entière de l'espace régional transfrontalier.

---

<sup>3</sup> Sur l'étude du cas lillois, D. Paris distingue « l'aire métropolitaine qui se déploie au cœur de la région et sur le versant belge » de la « région urbaine de Lille-Nord-Pas-de-Calais, qui, outre la partie belge de la métropole transfrontalière, intègre le littoral de la Côte d'Opale et l'est du département du Nord. [...] L'aire métropolitaine et la région urbaine sont structurées en sous-systèmes urbains (Béthune/ Lens/ Douai/ Arras ; Valenciennes/ Cambrai/ Maubeuge ; Dunkerque/ Calais/ Boulogne/ Saint-Omer). » (Paris, 2004, p 29-31)

## 1.2 Pourquoi la construction et l'appropriation de l'aire métropolitaine passent aussi par le projet culturel ?

### 1.2.1. Rendre le territoire visible de l'extérieur

L'intégration des dimensions culturelles et identitaires dans la métropolisation (Lacours, Puissant, 1990 ; Veltz 1996) permet de se différencier des autres métropoles en réinvestissant et en réactualisant les identités historiques, géographiques, patrimoniales et paysagères. L'évènement culturel éphémère acquiert ainsi son importance pour créer, dans le contexte régional, l'intérêt et la pertinence du territoire métropolitain. L'évènementiel est considéré par les métropoles comme un atout supplémentaire au développement du territoire car il est vecteur d'une image de marque. Dans la concurrence des métropoles européennes, l'évènement est utilisé comme une vitrine pour la promotion du savoir-faire du territoire. Afin d'illustrer ce rôle que s'assigne les *Capitales européennes de la Culture*, on peut se référer aux cas de Glasgow (Garcia, 2005 ; Mooney, 2004), Gênes (Sacco, Blessi, 2005), Liverpool (Jones, Willks-Heeg, 2004) Porto et Rotterdam (Hitters,



2007) d'ores et déjà évoqués par l'abondante littérature<sup>4</sup>.

L'obtention en 1998 du titre de *Capitale européenne de la Culture* par l'intelligentsia lilloise<sup>5</sup> avait pour but de contribuer à donner une image rafraîchie de la métropole régionale. Il s'agissait pour Lille, comme pour les Capitales précédemment organisées en Europe, de poursuivre « de nombreux objectifs renvoyant [...] au besoin de développer le profil international de la ville et de sa région, de mettre en place un programme d'activités culturelles et d'événements artistiques, d'attirer des visiteurs et de renforcer la fierté de la ville et l'image qu'elle a d'elle-même » (Palmer, 2004), dans le but d'attirer des capitaux français ou étrangers, investissements indispensables à la redynamisation des activités sectorielles. Lancer des signaux d'attractivité forts (Stevens, 2004) et montrer sa capacité à organiser un événement culturel de grande importance (personnes et

compétences mobilisables) sont le gage préliminaire d'une capacité à répondre à des attentes plus directement économiques (organisation de congrès européens et internationaux dans une aire métropolitaine où il fait bon vivre).

### 1.2.2. Espace vécu et perçu de l'intérieur

L'espace ne relève pas d'un visuel objectif mais d'une perception intellectuelle subjective qui résulte de l'interaction entre de multiples phénomènes spatio-temporels. L'espace comme l'entend Frémont (1984) est proche, d'un point de vue épistémologique, de la notion de territoire. Di Méo (1998) refuse l'enfermement du territoire à l'intérieur de frontières étroites, restrictives et dangereuses<sup>6</sup>. Le territoire n'est pas seulement le lieu du pouvoir et des institutions politiques, il est le support de la vie de citoyens ordinaires qui vivent au rythme de territorialités différentes. Lussault (Paquot, Lussault, Body-Gendrot, 2000) prétend même que le territoire est « légitimé par les degrés de conscientisation collective et d'appropriation de l'espace ». Le territoire est un support de formation identitaire. Le rapport entre l'individu et cet espace

---

<sup>4</sup> Le « Lab for Culture » resence les travaux publiés sur les *Capitales européennes de la Culture* [consulté le 20.10.2009, <http://www.labforculture.org/fr/ressources-pour-la-recherche/contenu/recherche-en-cible/capitales-europ%C3%A9ennes-de-la-culture/mappage-des-recherches-bibliographie-annot%C3%A9e>]

<sup>5</sup> Élités politiques et économiques alors réunies dans le Comité Grand Lille autour de son président-fondateur Bruno Bonduelle (entreprise mondiale leader liée à l'industrie agro-alimentaire).

---

<sup>6</sup> La dangerosité tient dans le fait de considérer le territoire comme figé et non évolutif. Ce dernier se construit en effet comme un système (re)modélé par des flux entrants et sortants, et donc ouvert aux influences extérieures.

approprié relève du champ de la territorialité. Soja (*in* Di Méo, 2005) décrit la territorialité comme « un ensemble de comportements qui organise l'espace en sphères d'influence délimitée par des caractères distinctifs ».

La notion d'aire métropolitaine<sup>7</sup> reste technocratique et artificielle pour les populations. Le consensus métropolitain lillois est décrit par Desage (2006) comme un accord tacite qui se place au-delà des lignes de fractures partisans. Ce jeu à somme positive est rendu possible par l'absence d'enjeux électoraux et de concertation avec la population. Or, il arrive un temps où le rôle croissant des intercommunalités ne peut plus être dissocié de la démocratie populaire. La capacité à produire du sens peut ainsi passer plusieurs voies. Ainsi, « les projets emblématiques et prestigieux, aux dimensions symboliques et communicationnelles fortes, *flagship*, sont particulièrement recherchés<sup>8</sup> », afin d'éduquer les populations face à un projet qui ne

colle pas à la réalité vécue du territoire. Le point culminant de cette volonté peut être, par exemple, un événementiel festif. La dimension culturelle occupe une place centrale dans tous les projets politiques récents qui visent à accroître le rôle symbolique et concret du territoire. Garcià (2004) perçoit dans le label *Capitale européenne de la Culture* attribué aux villes d'Europe de l'ouest un « catalyseur qui redonne confiance aux communautés locales à travers un potentiel de régénération urbaine et dans l'affirmation des identités patrimoniales ». La métropolisation est un processus de reterritorialisation intégrateur qui, pour être opérationnel, doit reconnaître la population comme individu citoyen : l'implication des individus dans l'évènementiel constitue « un point de passage obligé » dans la construction de l'aire métropolitaine (Ascher, 1995 ; Veltz, 1996).

Les géographes de l'Université d'Orléans<sup>9</sup> constatent le passage de la « métropolisation passive » à la « métropolisation active ». La métropolisation passive constitue le premier niveau de l'ensemble du processus et se caractérise par « l'accentuation du schéma centre-périphérie », suite au passage de la mégapole à la métropole. Les niveaux suivants contribuent à la métropolisation active. Les second et troisième niveaux se traduisent

<sup>7</sup> L'institut français de statistiques n'offre pas de définition générale de l'aire métropolitaine (INSEE, 2009). Toutefois pour le cas lillois, elle mobilise ces différents périmètres territoriaux pour parvenir à l'aire métropolitaine (dans l'ordre croissant) : LMCU, arrondissement de Lille, Bassin de Lille Métropole et aire métropolitaine définit par la DIACT.

<sup>8</sup> Sur ce point : « L'Attractivité des Territoires : Regards Croisés », cycle de cinq séminaires coordonnées par Patrizia Ingallina. Actes à paraître en novembre 2008.

<sup>9</sup> Sous la direction de Joël Mirloup

par la « dotation en infrastructures de rang international » : fonctions financières, de direction, des activités technopolistiques. Le quatrième niveau renvoie à des « questions d'identité et de représentation », qui peuvent, soit compléter et valider les niveaux inférieurs, soit précéder et favoriser la solidification des autres niveaux. La « discrétion des signes du quatrième niveau », c'est-à-dire de la prise de conscience à la fois par les acteurs institutionnels et les populations, dans l'espace métropolitain et péri-métropolitain, d'appartenir à un ensemble commun, apparaît comme un « handicap » à l'apparition des signes de niveau 2 et 3. Romero (in Mirloup, 2002) montre que la mise en existence de ce « statut commun » passe par la demande socio-culturelle. L'habitude se retrouver dans les mêmes lieux tendrait à fortifier les économies patrimoniales. C'est ce que Chaboche (in Mirloup, 2002) nomme la « conscientisation des acteurs et des populations qui élaborent ainsi ensemble un projet global de société ».

L'événement serait donc le point nodal de la métropolisation qui va « inciter la personne, par des étapes et des phases successives, à passer d'une position de contrainte à une position d'acteur et donc à faire quelque chose de ce qui lui

arrive »<sup>10</sup> (Prestini-Christophe, 2006). A l'heure où les notions de démocratie participative et de gouvernance sont mises en avant, la formation de l'aire métropolitaine lilloise semble bien passer par la coopération entre les acteurs locaux et l'adhésion des populations locales à cet événement.

### **1.3 Lille 2004, Capitale européenne de la Culture ou comment transformer l'événement éphémère en stratégie territoriale durable ?**

Les *Villes européennes de la culture* ont été lancées en 1985 à l'initiative de la Ministre de la culture grecque Melina Mercouri. La procédure de sélection<sup>11</sup> suit le roulement chronologique de vingt-cinq des pays membres de l'Union Européenne devant accueillir l'événement. L'État concerné<sup>12</sup> soumet quatre ans à l'avance la candidature d'une ou de plusieurs villes éligibles au sein de ses frontières. La Commission européenne charge un jury indépendant de sept experts du

127

<sup>10</sup> Mireille Prestini-Christophe, 2006, *Une nouvelle grille de lecture : l'événement*, Paris, De Boeck Université, 96 pages.

<sup>11</sup> Décision 1419/1999/CE de la Commission Européenne amendée par la décision 649/2005/CE.

<sup>12</sup> A l'exception de l'an 2000 où les *Capitales européennes* étaient au nombre de neuf et des saisons artistiques de 2001, 2002, et 2004 durant lesquelles deux villes étaient sélectionnées, chaque année voit l'élection d'une seule ville culturelle.

monde des Arts d'évaluer et de rédiger un rapport sur la programmation envisagée par les villes concurrentes. La ville lauréate du concours est désignée par le Conseil des Ministres de l'UE, sur recommandation de la Commission et à la lumière du rapport des jurés et de l'avis du Parlement européen. Les principaux objectifs poursuivis par ce programme culturel européen sont la dimension transnationale de la coopération culturelle, la contribution de la ville désignée à l'émergence d'une culture européenne, la promotion de manifestations et de créations artistiques mêlant l'Europe aux autres continents (approche multilingue), la valorisation du patrimoine naturel et historique, la mobilisation et la participation de l'ensemble des couches de la population. À l'issue de l'évènement, la Commission établit un rapport de synthèse contenant des recommandations pour l'organisation des prochains évènements.

**La candidature au label de *Capitale européenne de la Culture* est née au sein du Comité Grand Lille<sup>13</sup>, lieu**

<sup>13</sup> Du milieu des années 1980 à la fin des années 1990 « des lieux de rencontres se mettent en place où se côtoient hommes politiques, universitaires, journalistes, hauts fonctionnaires, urbanistes et chefs d'entreprises, dans lesquels émergent les idées qui vont alimenter le développement métropolitain [...] : clubs de prospective (par exemple les cercles animés par Jean-Paul Bayetto, à la tête du programme Euralille), et surtout le Comité Grand Lille,

d'échanges de points de vue entre élus et élites économiques, universitaires, et culturelles engagés dans le processus de « métropolisation » de l'aire urbaine lilloise. « Créé en 1993, ce forum se donne pour ambition de créer un évènement d'envergure nationale pour positionner la métropole lilloise dans le concert des grandes villes européennes et de définir un parcours d'internationalisation pour la métropole. Il porte la candidature de Lille aux Jeux Olympiques de 2004 (la ville est éliminée de la seconde sélection en mars 1997) puis celle de la ville à la candidature au label de Capitale européenne. La candidature lilloise pour l'organisation des J.O. de 2004

---

d'inspiration patronale. Au lendemain des élections municipales de 1989, un groupe d'une vingtaine de personnalités [...] se réunit pour réfléchir à l'avenir de la métropole. Cette démarche aboutit à l'émergence d'un groupe informel, le club Métropole Nord Horizon 2000, qui affiche la volonté du monde économique de participer au projet de développement de la métropole. Ce groupe s'étoffe ensuite, notamment par l'apport du club Gagnants, qui regroupe des responsables de grandes entreprises régionales impliquées dans diverses opérations pour changer l'image du Nord-Pas-de-Calais [...]. En octobre 1993, naît le Comité Grand Lille, animé depuis lors par Bruno Bonduelle [...]. » A l'APIM, Agence pour la Promotion Internationale de la Métropole, créée en 1985, s'ajoute l'Agence de développement et d'Urbanisme, créée en 1990 par P. Mauroy. Cette dernière « aura pour mission d'alimenter la réflexion sur la métropole transfrontalière [...]. L'agence a [...] été particulièrement impliquée dans l'animation de la candidature olympique pour 2004 [...] », puis dans la candidature à la *Capitale européenne de la Culture*. (Paris, 2004 : p 26-27)

répondait aux logiques d'un marketing territorial, d'un urbanisme d'image visant à produire du sens, et à exploiter l'opportunité qui s'offrait à la ville de se doter d'équipements emblématiques et structurants, dont elle n'aurait pu prévoir la construction à court terme dans des circonstances normales (Lefèbvre<sup>14</sup>, 2006 : 269). »

La *Capitale européenne de la Culture* organisée à Lille présentait une nouveauté de taille par rapport aux autres Capitales, qui n'avaient pas suffisamment « exploité l'opportunité qui leur était donnée »<sup>15</sup> (Palmer, 2004). D'une part, l'évènement devait être de renommée internationale, c'est-à-dire offrir des spectacles de qualité supérieure afin d'accroître le rayonnement de la métropole. D'autre part, comme ses les *Capitales culturelles* précédentes<sup>16</sup>

---

<sup>14</sup> La présence de nombreuses citations de R. Lefèbvre se justifient, auprès du lecteur, par la concordance des conclusions apportées par notre travail.

<sup>15</sup> Citation, page 35.

<sup>16</sup> L'association *Lille 2004* a rencontré d'anciennes villes lauréates au cours de l'élaboration de la programmation et de la recherche de financements (autres que les fonds européens). Cet échange sur les bonnes pratiques de la mise en œuvre de la *Capitale* a eu lieu en 1998 et 2003. Il a consisté en des rencontres avec des acteurs qui avaient porté le projet de *Capitale* ou de *Ville européenne de la Culture* : Glasgow 1990, Avignon 2000, Bruxelles 2000, Graz 2003 notamment. Sur ce point J-F. Stevens (2004, p 48) souligne que « lorsque le projet [de *Capitale*] est conçu, il est transféré aux collectivités ; l'informalité crée de l'énergie, permet la transformation collective. Il est

analysées dans le Rapport Palmer sur vingt ans d'organisation de Capitales en Europe, *Lille 2004* se devait (i) d'élargir le public local pour la culture en incluant l'ensemble des populations du territoire (des enfants aux personnes âgées, des élites sociales et culturelles aux personnes exclues, pauvres, handicapées, ou minoritaires) ; (ii) d'améliorer l'infrastructure culturelle (de l'entretien à la création de nouveaux équipements urbains et/ou culturels) ; (iii) de promouvoir la créativité des talents locaux en offrant une programmation incluant différents types de projets (des superproductions aux initiatives citoyennes de petite ampleur).

Cependant, la réelle originalité de *Lille 2004* a été la volonté de ne pas limiter l'évènement à la seule agglomération lilloise<sup>17</sup> mais d'en faire un évènement de portée

---

remarquable que, à trois reprises, une centaine de personnalités aient pu voyager ensemble par avion pour étudier sur place les conditions des *Jeux* de Barcelone ou l'effet *Capitale de la culture* à Glasgow et à Gênes. » L'association *Lille 2004* avait de plus rencontré la Direction culturelle du Conseil européen, ce qui leur a donné une vision plus synthétique des expériences de *Capitales européennes* menées jusqu'alors.

<sup>17</sup> Contrairement aux *Capitales européennes de la Culture* qui ont pu être organisées par Bruges ou Graz, *Lille 2004* a privilégié la diffusion des moyens à la concentration sur une opération architecturale de grande envergure.

eurorégionale<sup>18</sup>. Le but sous-jacent étant que les populations du territoire régional transfrontalier, sous l'influence plus ou moins affirmée de Lille, puissent participer, près de chez elles, à une manifestation labélisée *Lille 2004*, et ce afin de ne pas passer à côté de l'opportunité de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de l'unification de l'aire métropolitaine.

### 1.3.1. Action coordonnée des acteurs institutionnels : vers une mise en réseau des compétences

La succession et la superposition de périmètres politiques d'actions ciblées sont autant d'essais non transformés, que de temps antérieurs nécessaires dans la construction de l'aire métropolitaine lilloise à l'échelle régionale. L'évènement *Capitale européenne de la Culture*, sous l'égide de Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) et de la Région Nord-Pas-de-Calais, était un moyen de valoriser et de renforcer les réseaux de coopération institutionnels préexistants. Le but était de multiplier les opportunités de cohésion au sein d'un territoire hétérogène sur le plan économique et social, mais aussi identitaire. Le premier défi était donc que l'association *Lille 2004* qui portait le

---

<sup>18</sup> *Lille 2004* a transformé le projet *Capitale* en le faisant passer d'un « évènement urbain » à un « évènement de territoire élargi, autrement dit, lui a conféré une dimension régionale. »

projet sur le territoire métropolitain lillois soit perçu par les territoires périmétropolitains potentiels (territoires de l'Eurorégion) comme un « partenaire accessible et facilitant » et non comme « une nouvelle structure de pouvoir menaçant le *statu quo* »<sup>19</sup> (Palmer, 2004).

De nombreux découpages politiques se sont succédés et sont encore actifs dans le Nord-Pas-de-Calais. Ils associent la métropole lilloise à différents territoires et passent souvent la frontière franco-belge, comme pour rappeler que les héritages historiques de l'échange commercial et industriel de plusieurs siècles sont toujours là. Ainsi, la réalisation de l'évènement à l'échelle « d'une » aire métropolitaine \_celle-ci n'ayant pas de limites prédéfinies\_ a été envisageable grâce à la préexistence de rencontres régulières des élus au sein des réseaux de villes autour d'une table de discussion.

Quatorze villes du Nord-Pas-de-Calais et de Belgique sont ainsi associées depuis le milieu des années 1990, au sein du réseau RAFHAEL<sup>20</sup> qui a su faire émerger

---

<sup>19</sup> Citation, page 28.

<sup>20</sup> « Réseau des Agglomérations de Flandres, du Hainaut, de l'Artois Et du Littoral » qui a pour objectif d'élaborer des stratégies communes de développement dans trois domaines : le transport ferroviaire (le TGV au cœur de Lille), les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (le haut débit), les grands

une culture de réseau essentielle au processus de métropolisation : rencontre des élus, des techniciens, mutualisation des moyens et échanges d'expériences. Ce réseau a été valorisé lors du montage du grand dossier que constituait *Lille 2004*, Capitale européenne de la Culture. Le projet Nord '98 a été ponctué d'une série d'essais de coopérations régulières entre le Nord (ville de Lille) et la Belgique (villes de Mons et Charleroi). La Maison folie de Mons a été le résultat de discussions ayant eu lieu dans ce cadre. *Lille 2004* en Belgique flamande et wallonne a été possible grâce au dialogue permanent qui s'est établi, entre les autorités françaises (municipalités, régions, intercommunalités) et les autorités belges (communes et échevêchés, communautés, régions) au sein de la COPIT<sup>21</sup>.

Lors de ce grand événement, les villes du littoral de la Côte d'Opale ont répondu positivement à l'appel lancé par la Région<sup>22</sup> pour prendre

---

dossiers d'intérêts communs (candidature aux *Jeux Olympiques*, documents de planification)

<sup>21</sup> « COnférence Permanente Intercommunale Transfrontalière » qui est depuis 1991 un pôle d'expertise de sept structures intercommunales flamandes, françaises et wallonnes (Ypres, Roulers, Courtrai, Lille, Comines, Mouscron, Tournai) mutualisant leurs moyens et œuvrant ensemble pour favoriser l'émergence d'une eurométropole franco-belge porteuse d'une identité originale

<sup>22</sup> Et, dans une moindre mesure, cet appel à participation sur le Littoral a aussi été lancé par l'association *Lille 2004*.

part à la fête. Cette adhésion se justifiait d'emblée puisque les ports côtiers constituent des entrées maritimes essentielles pour la vie métropolitaine et que, dans l'autre sens, la métropole lilloise est un catalyseur « aujourd'hui » incontesté par les villes portuaires. Quelles sont les conséquences de cette coopération au-delà de *Lille 2004* : a-t-elle permis de réduire la discordance entre les logiques territoriales et politiques qui restreint depuis longtemps le développement métropolitain ?

### 1.3.2. Adhésion et implication de la population au projet qu'on lui propose : vers une appropriation d'un nouveau périmètre décisionnel

La prise de participation de la population à *Lille 2004* en tant qu'acteur était essentielle pour une conscientisation accrue des limites de l'aire métropolitaine. Dans le cas de *Lille 2004*, Capitale européenne de la Culture l'engouement du public s'est très tôt traduit par l'implication de dix-sept mille huit cents ambassadeurs<sup>23</sup> qui se sont fait

---

<sup>23</sup> Chiffre donné par le site officiel de *Lille 2004*, Capitale européenne de la Culture. Cette association a été conservée et transformée en *Lille 3000*. Les ambitions de ce projet culturel sont certes redevenues métropolitaines, mais cette structure témoigne qu'« à l'issue de l'année culturelle », et contrairement à la plupart des anciennes Capitales, les autorités publiques de Lille Métropole ont « maintenu un budget afin de poursuivre le travail européen et international » (Palmer, 2004, p 30). Un autre symbole fort de l'instrumentalisation de la culture au service d'un territoire et de la « viabilité des projets au-

l'écho et ont encadré des manifestations à travers l'Eurorégion. L'enthousiasme des populations est aussi mesurable par le nombre élevé d'associations issues du tissu local qui se sont impliquées, de façon plus ou moins spontanée, dans l'évènementiel. La provenance par catégories socioprofessionnelles des populations présentes ou impliquées selon le type de manifestations permet aussi d'avoir une idée claire de la popularité d'un tel évènement. Ainsi, le côté fédérateur, excluant le moins de catégories de populations possible, est important et peut avoir lieu à travers les rencontres, les échanges, les spectacles et les débats.

Le grand évènementiel, qui a pour but de marquer de manière durable les populations sur un espace plus large que celui de l'agglomération<sup>24</sup>, doit passer par l'animation locale dans les villes qui sont pressenties comme étant des points nodaux de l'aire

---

delà de l'année culturelle », est que cette structure continue de siéger dans la tour principale du centre directionnel Euralille.

<sup>24</sup> Notre travail d'évaluation porte sur des conséquences moins tangibles du grand évènement que, par exemple, les infrastructures visibles dans le paysage urbain. Aussi, il est bien certain que les changements de conscience territoriale (espace vécu) étudiés puissent s'estomper ou se renforcer au fil du temps, et que leur durabilité soit l'objet d'interrogations, d'autant plus que la mesure du rayonnement d'un territoire ne soit pas complètement objectivable et irréfutable (de nombreuses difficultés théoriques et empiriques se posent).

**Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 2, 2010.  
ISSN 1911-7469**

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

métropolitaine : des « relais » de la métropole lilloise maillant de façon serrée le territoire péri-métropolitain. Ainsi, plusieurs fêtes traditionnelles de la région ont été labélisées *Lille 2004*, comme le Carnaval de Dunkerque, mais aussi la Fête des Gayants à Douai, ou encore la Grande Braderie de Lille, afin d'être au plus proche du vécu des consciences socio-historiques des populations. D'autres évènements de grande envergure, spécifiques à *Lille 2004*, comme les Métamorphoses urbaines, ont eu lieu de manière ponctuelle et se sont déplacés dans la région. Comment la population locale s'est-t-elle appropriée *Lille 2004* au sein du territoire régional, au-delà des grandes cérémonies d'ouverture et de clôture de la Capitale européenne de la Culture ? Comment se traduit dans les esprits la participation à la programmation offerte ?

## **2. UNE APPROCHE QUALITATIVE DE LA CONSCIENTISATION DE L'AIRES METROPOLITAINE LILLOISE : REPRESENTATIONS MENTALES A L'ECHELLE D'UNE REGION TRANSFRONTALIERE**

Suite à la multitude de chiffres encensés publiés sur *Lille 2004*, nous avons privilégié une approche qualitative qui essaye de cerner les réalités complexes



perçues concernant une aire métropolitaine aux contours incertains. La valeur ajoutée de cette approche tient dans la mise en parallèle des logiques d'acteurs et du ressenti des populations quant à l'évènement *Lille 2004* et l'appropriation de l'espace métropolitain. Il s'agit d'analyser, au sein de communes établies comme villes relais dans l'espace périmétropolitain lillois, les points de vue des élus et des administrés sur le périmètre vécu et perçu de l'aire métropolitaine lilloise, après la tenue de ce grand rassemblement de cultures locales.

## 2.1. Les villes-relais de la métropole lilloise

Comme l'indique Lefèbvre (2006 : 273) dans son article sur l'instrumentalisation politique de l'évènementiel *Lille 2004*, « la culture fût conçue surtout comme un levier pour construire une image positive de l'agglomération lilloise et de son territoire sous influence. Le projet *Lille 2004* visait à faire exister le territoire, à styliser et à consolider l'identité locale. Il s'agissait d'en exalter le génie, de réactiver les stéréotypes attachés à la région tout en la projetant dans l'avenir, en diffusant une vision synthétique de la culture locale ». Le rôle de Martine Aubry dans ce retournement d'image a été perçu comme « prépondérant, incontournable et essentiel » par la plupart des acteurs politiques et culturels interrogés de

l'eurorégion. *Lille 2004* a « dignifié le territoire »<sup>25</sup> eurorégional, et la politique de communication menée autour du projet a visé l'ensemble des villes grandes et moyennes du territoire ont pris une part active dans l'évènement. Ce portage a pu se faire grâce aux réseaux politiques<sup>26</sup>, économiques et sociaux que la Présidente<sup>27</sup> de l'association *Lille 2004* a su mobiliser à travers ses « carnets d'adresses », son « implication directe et continue dans la préparation de l'évènement » et le « travail de concert mené avec Didier Fusiller ». De plus, le fait que la majorité des municipalités associées à l'évènement, que les deux Conseils généraux et le Conseil régional soient de la même couleur politique<sup>28</sup> a facilité la collaboration entre des acteurs qui se retrouvaient dans « d'autres cercles » que ceux de l'organisation de la Capitale.

Les *subcenters* ou villes-relais (Storper, 1997) de l'aire métropolitaine lilloise ont été sélectionnées par la Région Nord-

<sup>25</sup> L'expression est de Rémi Lefèbvre, 2006, p. 273.

<sup>26</sup> Au sein de la mouvance socialiste, mais aussi dans d'autres familles partisans d'extrême-gauche (PCF) et de droite (Modem, UMP). Les clivages purement politiques ont pu être dépassés lors de cet évènement.

<sup>27</sup> A l'époque Mme Aubry était bras droit de P. Mauroy à la LMCU (Vice-présidente et actuelle Présidente) et déjà Maire de Lille, en phase de « succession » et « d'implantation » comme l'écrit Lefèbvre, 2006.

<sup>28</sup> Même si des courants internes de pensée divergents existent.

Pas-Calais en raison de l'entrain montré quant à la participation à un tel évènement, mais aussi et surtout en fonction de leur présence récurrente dans les périmètres politico-administratifs. De plus, ces villes par leur poids démographique, économique, administratif et sociétal, sont incontournables à l'échelle infra-régionale. Enfin, toutes étaient appelées, par l'association *Lille 2004*, la Métropole lilloise ou la Région, à prendre part à cet évènementiel européen. Ces villes sont : sur le littoral de la Côte d'Opale élargi (Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Omer), dans l'ancien Bassin Minier (Valenciennes, Lens, Béthune, Douai), au sud de la région (Arras, Maubeuge, Cambrai), et enfin sur le versant belge flamand et francophone (Courtrai, Mons, Tournai).

## **2.2. D'une primordiale prise de contact avec les populations composant le territoire : intensité du sentiment d'appartenance à l'aire d'influence lilloise après *Lille 2004***

Les enquêtes auprès de la population<sup>29</sup> interrogeaient la

<sup>29</sup> Les enquêtes ont été menées sur le terrain entre mars et juin 2006 et pendant la même période durant l'année 2008 (la seconde partie des enquêtes a majoritairement concerné les villes du littoral de la Côte d'Opale). Ces enquêtes ont été, le plus souvent réalisées, le samedi après midi dans les rues commerçantes fréquentées des centres-villes. Nous avons bien conscience qu'un plus grand nombre d'enquêtes

représentation que les gens avaient de l'évolution de l'aire métropolitaine suite aux manifestations de *Lille 2004* s'étant tenues dans leur ville et dans l'eurorégion. Les lieux des enquêtes, brassant des populations socialement et culturellement hétérogènes, ont permis d'avoir un échantillon balayant le spectre sociodémographique eurorégional : jeunes adultes, personnes seules, couples, familles avec enfants, retraités. Malgré la relative fragilité du matériau, ces enquêtes<sup>30</sup>, légitimées par une

(plus de trois-cent enquêtes exploitées dans leur totalité) n'aurait qu'enrichi ce travail de recherche, et qu'il serait nécessaire de mener une étude plus fine concernant l'accessibilité à l'évènement *Lille 2004* dans les différentes couches de la population pour émettre des conscientisations métropolitaines non plus en fonction du territoire mais en fonction de la classe sociale d'origine.

<sup>30</sup> Nous avons exclu des enquêtes les personnes n'étant arrivées dans la Région Nord-Pas-de-Calais qu'après la clôture de *Lille 2004* (octobre 2005) et/ou les personnes ne connaissant pas suffisamment le label *Capitale européenne de la Culture* et/ou n'ayant pas pris part à l'évènement (quelque fût la forme).

Voici le questionnaire d'enquête (les réponses ont varié considérablement selon les personnes interrogées et reflétaient leur points de vue) :

Partie i) le grand évènementiel *Lille 2004* : connaissance (biais de la sensibilisation, frontières territoriales de l'évènement) ; participation (nombre et type de festivités, actif/passif ; secteurs fréquentés, mobilité dans l'Eurorégion) ; impacts (contribution au renouvellement de l'image de Lille, de l'ensemble de la Région Nord-Pas-de-Calais).

Partie ii) vous, votre ville et *Lille 2004* : participation de la ville à l'évènement ; impact des événements pour votre collectivité territoriale ; renforcement des liens entre votre commune et Lille suite à la tenue de l'évènement

série d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs, ont eu pour but de présenter une méthodologie originale et les grandes tendances qui ressortent de l'appréciation par les habitants du devenir de leur territoire dans la dynamique métropolitaine.

Le questionnaire d'enquête, directif, était composé de questions ouvertes et fermées concernant : la connaissance de l'évènement et de ses frontières géographiques ; la participation aux manifestations (dans quelle(s) ville(s) ? en tant que spectateur, acteur, les deux ?) ; l'amélioration perçue de l'image de leur ville et de la métropole lilloise après la tenue des manifestations dans le cadre de la Capitale européenne de la Culture ; l'évolution de l'aire sous influence de la métropole lilloise (comparaison entre l'avant et l'après *Lille 2004*). En plus de l'établissement du profil de la personne interrogée, le

---

; évolution des limites de l'aire métropolitaine lilloise avant/après l'évènement ; évolution du sentiment d'appartenance à cette aire.

Partie iii) profil de la personne interrogée : classe d'âge ; profession (catégorie socio-professionnelle) ; loisirs favoris.

Les âges les plus représentés lors des enquêtes étaient compris entre 20 et 45 ans. Les personnes interrogées étaient principalement des actifs appartenant surtout à la « classe moyenne » et avaient un niveau d'étude relativement élevé (BAC+). Les PCS suivantes étaient majoritairement représentées : professions libérales et intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, ouvriers qualifiés, et personnes sans activités dont de nombreux étudiants et retraités.

**Culture and Local Governance / Culture et gouvernance locale, vol. 2, no. 2, 2010.  
ISSN 1911-7469**

© Centre for Local Government, 935 Ramsey Lake rd, Laurentian University, Sudbury, Ontario, Canada, P3E 2C6

questionnaire comportait deux représentations mentales schématisées sur un fond de carte « support » du Nord-Pas-de-Calais<sup>31</sup>. Il s'agissait de représenter, d'une part, l'étendue connue de l'évènement, et d'autre part, l'aire métropolitaine perçue avant et après *Lille 2004*. Pour l'analyse des réponses non-orales<sup>32</sup>, nous avons procédé par superposition des calques où étaient représentés les patatoïdes dessinés par les sondés, afin d'avoir une idée précise de l'évolution donnée par les habitants à l'aire métropolitaine selon leur lieu de provenance.

### **2.3. Entretiens avec les acteurs institutionnels principaux : avancées permises par l'évènement dans la construction de l'aire métropolitaine**

Notre but a été de s'entretenir, de manière directe (rendez-vous) ou indirect (au téléphone) avec le maximum d'acteurs ayant travaillé dans le cadre de *Lille 2004, Capitale européenne de la Culture* afin de savoir ce qu'ils retenaient de l'évènement et de ses impacts sur d'autres plans que celui de la culture<sup>33</sup>. Nous dressons une liste

---

<sup>31</sup> Les frontières administratives apparaissaient de façon secondaire afin de ne pas créer de limites mentales dans les dessins des enquêtés.

<sup>32</sup> Non-linéaires et donc non-traitables par le logiciel *Sphinx* (statistiques sur les réponses aux questionnaires d'enquêtes)

<sup>33</sup> Nos entretiens avec les acteurs institutionnels ont eu pour but de s'intéresser à : la connaissance qu'avaient les acteurs de vingt ans d'organisation

succincte des personnes-ressources, physiques ou morales, œuvrant pour la construction métropolitaine et qui constituent, par rapport à *Lille 2004*, le point de jonction entre les logiques culturelles, économiques et territoriales<sup>34</sup>.

Il y a, tout d'abord, les acteurs de l'urbanisme et du développement

---

de l'évènement *Capitales européennes de la Culture* ; la façon dont le territoire dont ils sont/étaient représentants s'est inscrit dans le cadre de *Lille 2004* ; quels partenariats avec la métropole lilloise ont été engagés pour l'évènement/en marge de cet évènement ; quelles ont été les modalités de financement de leur programmation culturelle ; quels ont été les impacts en termes de médiatisation, de fréquentation touristique, de retombées économiques des évènements labélisés *Capitale* ; quels sont les liens qui ont perdurés avec les autres villes de la région/la métropole/l'association *Lille 3000*/la Région suite à cet évènement (liens pour la Culture, ou pour d'autres projets) ; quelles ont été les discordes et les frustrations lors de la mise en place de l'évènement ; quelles étaient leur(s) perception(s) des impacts de *Lille 2004* sur l'aire métropolitaine et péri-métropolitaine lilloise (agrandissement ; resserrement ; étalement en corridor(s) ou sur des pôle(s) ; appartenance de leur territoire (ou non) à cette aire (péri)métropolitaine et pourquoi.

<sup>34</sup> Nous adressons nos sincères remerciements aux acteurs institutionnels (élus, fonctionnaires, associatifs) qui, en mars-avril 2006 puis en juin et octobre 2008, ont aimablement accepté de répondre à nos questions pour les communautés d'agglomérations de Lille Métropole, d'Hénin-Carvin, de Lens-Liévin, l'agence d'urbanisme de Boulogne- Côte d'Opale, le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale, les mairies de Calais, Lille, Tournai et Courtrai, les conseils généraux du Pas-de-Calais et du Nord, les associations Culture Commune, la *Clef des Chants* Boulogne 2004, Lille 2004 et Lille 3000, la direction de la couverture presse de l'évènementiel *Lille 2004*.

spatial qui se sont impliqués dans *Lille 2004* : l'agence d'urbanisme de Boulogne-sur-Mer ; l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandres-Dunkerque dont nombre d'actions sont coordonnées avec le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale (SMCO) ; l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole ; les communautés d'agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin. Les adjoints à la culture de toutes les communes définies comme villes centres secondaires (*subcenters*) de l'aire métropolitaine lilloise étaient les mieux à même de répondre aux questions concernant la pérennisation des coopérations culturelles entre la métropole et les villes de l'eurorégion. Nous avons contacté les associations culturelles régionales, dont l'implication a été indéniable : Boulogne 2004 ; La Clef des chants pour la décentralisation lyrique dans le Nord-Pas-de-Calais ; Culture Commune pour l'intégration territoriale des populations de l'ancien-bassin minier par la culture, et bien évidemment l'association *Lille 2004*<sup>35</sup> afin de voir quels sont les projets d'avenir construits sur le passif de la coopération établie pendant *Lille 2004*. Dans le cadre de la Capitale européenne de la Culture, les Offices de Tourisme du Nord-Pas-de-Calais<sup>36</sup> et l'association *Lille*

136

---

<sup>35</sup> Recomposée en *Lille 3000*

<sup>36</sup> Quarante-sept Offices de Tourisme, dont trente-cinq du Nord appartiennent à ce réseau.

2004 ont signé une charte de partenariat officialisant l'action du réseau des Offices de Tourisme<sup>37</sup>. Il est intéressant de voir ce qu'il subsiste de cette coopération entre offices de tourisme. Quels ont été les échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques, dans le cadre de cet événement ? Quelle a été la plus-value de cette coopération au-delà de la stratégie marketing de promotion territoriale (programmes, dépliants, flyers, présentoirs, affiches, autocollants) ?

### **3. UNE CONSCIENTISATION PROGRESSIVE DES FRONTIÈRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LILLOISE**

#### **3.1. La cohérence de l'aire métropolitaine accrue après *Lille 2004* sur son axe nord-sud : de Courtrai à Lens**

Au sein de la région urbaine (Paris, 2002), l'adhésion des populations à *Lille 2004* a été unanime, même si des divergences de point de vue se sont fait sentir plus on s'éloignait du centre de Lille. L'association *Lille 2004* avait des visées à long terme : marquer les esprits et les tissus urbains durablement, « non comme sur un écran de cinéma », mais en allant au devant de la réalité des choses (Ascher, 1995).

<sup>37</sup> Cette convention a été signée le 19 septembre 2003 et précisait que « les offices de tourisme communiqueront sur l'événement dans leurs bureaux d'accueil, en mettant en place des points spécifiques aux couleurs de *Lille 2004*, *Capitale européenne de la Culture*. »

La volonté de rapprocher les gens s'est faite par le haut, grâce à des infrastructures culturelles et des spectacles de standard international. Dorénavant, le postulat obligatoire, pour chaque événement que la métropole lilloise se chargera d'organiser, sera d'être d'envergure européenne.

Coté flamand et coté wallon, une différenciation s'est opérée dans l'accentuation des liens métropolitains. Il semble, en effet, que les villes francophones, notamment Tournai, soient résolument orientées vers la métropole transfrontalière. Pour l'ensemble des acteurs franco-belges interrogés, *Lille 2004*, est apparue comme une formidable campagne promotionnelle, dont les effets ne font que confirmer les partenariats préexistants au sein de la COPIT. Le bilan est très globalement positif pour le Bassin Minier. Des expositions « extraordinaires » comme Rodin et les Portes de l'Enfer à Liévin, ont attiré à la fois des personnes de l'extérieur et les populations du Bassin Minier. À Douai, une évolution dans l'entente métropolitaine est apparue après *Lille 2004*, et la rivalité historique avec Lille semble s'être estompée.

Quelques bémols sont toutefois à signaler. Malgré une proximité géographique certaine, Lille peut, à certains égards, paraître encore bien lointaine de Béthune. À Lens,

le rapprochement métropolitain est perçu à la fois par les acteurs et les populations. Il ne s'agit toutefois pas d'une pleine intégration à l'aire métropolitaine, car certains projets proposés dans le cadre de la Capitale européenne de la Culture, ont échoué par manque de dialogues, de coordination entre les communautés d'agglomération, la DRAC<sup>38</sup> et l'association *Lille 2004*; et aussi par manque de financements. C'est l'exemple de l'illumination du terril Sainte Henriette sur la commune de Dourges qui n'a pu être réalisée faute d'y consacrer suffisamment de moyens (le même problème a été souligné pour l'éclairage nocturne des ruines du Mont Saint-Eloi, aux portes du Pas-de-Calais). Des comportements ont été jugés comme opportunistes, tel que la labellisation in extremis de manifestations *Lille 2004*, Capitale européenne de la Culture. C'est ce que Culture Commune, Scène Nationale agissant au sein du Bassin Minier et basée à Loos-en-Gohelle, près de Lens, a constaté après que les manifestations Rendez-vous Cavaliers et Deûles d'amour aient été labellisées sans financement de la part de l'association *Lille 2004*. Ces divergences de point de vue ont parfois ravivé « de vieux complexes d'infériorité et de vieilles rancœurs » de l'ex-Bassin Minier vis-à-vis de la Métropole. Cependant, à l'échelle de l'ancien Bassin minier, ce sont les difficultés

---

<sup>38</sup> Direction Régionale des Affaires Culturelles

politiques à rassembler et mettre en place un vrai projet d'avenir commun qui posent problème avant même le manque de coopération avec la métropole lilloise.

### **3.2. Un évènement phare ayant permis une extension sur un axe nord est-sud est : de Dunkerque à Mons**

Il est indispensable que des partenariats viables au sein des sous-territoires du Nord-Pas-de-Calais soient créés, avant de penser à élargir l'aire métropolitaine. Or, si l'estompement des frontières réelles ou idéelles est souhaitable, le « rééquilibrage de l'attribution des crédits » est nécessaire : entre le Nord et le Pas-de-Calais, et au sein même du département du Nord, entre la métropole et le reste du territoire. C'est ce qui est demandé par tous les élus, qui éprouvent une certaine réticence à favoriser encore un peu plus Lille.

A Valenciennes, l'engouement est mitigé sur les retombées métropolitaines de l'évènement. Mons, même après l'évènement, reste partagée entre deux influences métropolitaines, celle de Lille et celle de Bruxelles. Dans la patrie de Jean Bart, le renforcement de la conscientisation métropolitaine est effectif. Les résultats sont clairs. Hors de la métropole, c'est à Dunkerque que le succès de *Lille 2004* est le plus

indéniable. *Lille 2004* a été une étape supplémentaire dans ce processus de conscientisation des frontières de l'aire métropolitaine lilloise : Dunkerque fait partie de l'aire métropolitaine lilloise même si les habitants se reconnaissent une identité spécifique due à l'appartenance au littoral de la Côte d'Opale.

### 3.3. Des effets diffus au sud de l'aire métropolitaine

Les impacts de *Lille 2004* dans le Val de Sambre-Avesnois sont plus diffus. A Maubeuge, *Lille 2004* n'a pas marqué énormément les esprits, et la métropole ne semble pas s'être rapprochée suite à cet événement. Dans le Cambrésis, la conscience métropolitaine est déterminée par l'appartenance au département du Nord, plus que par de quelconques retombées de l'évènementiel. L'Arrageois, de par sa couleur politique différente<sup>39</sup>, son appartenance au Pas-de-Calais et sa situation, à mi-chemin entre Paris et Lille, semble, pour beaucoup, déjà être au dehors de l'aire métropolitaine.

### 3.4. Une opportunité à saisir : accroître le caractère européen de l'aire métropolitaine en allant chercher les villes de la Côte d'Opale et le Channel District

Dans les villes de la Côte d'Opale, l'évènement a marqué les esprits

---

<sup>39</sup> Au moment de la réalisation des enquêtes

bien que celui-ci n'influe aucunement sur l'idée d'appartenance, ou non, à l'aire métropolitaine lilloise. La situation périphérique de cet ensemble, et la proximité à la fois de la Grande-Bretagne et de la Belgique, permettent une ouverture plus aisée en dehors des frontières nationales. Ainsi, pour les habitants de ce territoire, suite à *Lille 2004*, soit l'aire métropolitaine se limite au Nord (Dunkerque faisant l'objet d'une hésitation plus ou moins longue), soit elle englobe toute l'eurorégion au nord de Paris (du Kent à la Flandre). Saint-Omer est sans doute l'une des villes où les effets de *Lille 2004* ont été les moins ressentis, mais où un rapprochement avec la métropole lilloise est perçu comme inévitable pour le dynamisme audomarois.

A Boulogne-sur-Mer, « l'engouement est trop vite retombé » suite à l'exposition Mariette Pacha. 110 000 personnes sont venues apprécier l'exposition au Château-Musée (dont de très nombreux métropolitains), qui a subi des restructurations après l'accueil de cette exposition d'égyptologie (développement du service éducatif, embauche d'une seconde conservatrice). De même, un plan de régénération physique pour les parcs urbains a été signé entre l'association *Lille 2004*, l'Agence d'urbanisme et de développement de Boulogne-sur-Mer, et l'association Boulogne2004. Les habitants n'ont pas conscience,

pour autant, que ces opérations de promotion culturelle et de régénérations urbaines ont été réalisées grâce aux financements obtenus dans le cadre de la Capitale européenne de la Culture. Cependant, ils ont intégré que le titre de Ville d'Art et d'Histoire a été obtenu suite aux retombées de Lille 2004 dans leur ville. De plus, les métropolitains ont redécouvert, à l'occasion de ce grand évènementiel, une partie du littoral qu'ils délaissaient, en comparaison du Touquet-Paris Plage, de Bray-Dunes ou de Malo-les-Bains. Pour nombre d'élus, il est cependant regrettable que les Festival de la Côte d'Opale, le Festival du Cerf Volant ou les Sculptures sur sable de Berk-sur-Mer, aient été labélisés Capitale européenne de la Culture, parce qu'« ils avaient lieu pendant la saison creuse (juillet-août) de la programmation lilloise ».

A Calais, on note une absence certaine d'effets liés à Lille 2004, due selon les acteurs institutionnels à « un manque d'échanges de savoir-faire entre les participants ». Les fonds européens et régionaux communs constituaient, de fait, une obligation à la collaboration entre les différents interlocuteurs, élus et administratifs, et pourtant aucune vraie stratégie d'ensemble n'a été mise en place. L'éparpillement a été trop fortement ressenti et le partage d'expériences et de savoir-faire ont manqué aux villes du littoral. Les manifestations calaisiennes Robes de rêve-Rêves

de Robes, Jours de Fêtes et Royal de Luxe, estampillées Lille 2004, étaient des « patchworks artistiques qui faisaient référence à la tradition mêlée d'éléments extérieurs ». Les acteurs institutionnels regrettent « le peu d'appels aux forces vives du territoire régional, mis à part lors de la mobilisation d'images d'Epinal telles que les Géants ou le Carnaval de Dunkerque ». En effet, il existe au sein du Nord-Pas-de-Calais des « réseaux naturels de collaboration », les Scènes Nationales, l'Association des Conservateurs, la Fédération des Sociétés de Musique, qui constituent la « base culturelle militante du territoire ». Ce « ciment a été trop peu sollicité dans cet évènementiel de dimension européenne », alors qu'il aurait apporté un savoir-faire et une expérience qui ont fait parfois défaut à l'association *Lille 2004*.

Les acteurs du littoral ont bien saisi l'intérêt réciproque de construire une grande aire métropolitaine. Ils pensent aussi que la cohérence doit se faire d'abord à des échelles inférieures, avant d'atteindre une masse critique, indispensable pour exister en Europe, en se fondant dans l'aire métropolitaine lilloise. De ce fait, malgré *Lille 2004*, l'envie récurrente de créer un troisième département sur le Littoral s'est traduite par le projet Côte d'Opale-Flandre occidentale belge en réponse à l'appel à coopération métropolitaine de la DIACT qui a



abouti à l'été 2005<sup>40</sup>. Deux projets ont ainsi été présentés et retenus pour la région, l'autre étant l'Aire métropolitaine de Lille. Ces deux projets métropolitains révèlent une fois de plus la dichotomie observée entre d'un côté Lille, qui associe à sa dynamique métropolitaine le Bassin Minier et quelques villes moyennes belges, telles qu'Ath, Tournai, ou Courtrai ; et de l'autre un renforcement \_certes récent\_ de la coopération sur la zone littorale autour des villes moyennes que sont Calais, Boulogne, Dunkerque et Saint- Omer. Les « querelles de beffroi » ne se sont donc pas apaisées avec la Capitale européenne de la Culture, alors que l'Eurorégion a plus que jamais besoin d'être fédérée autour des mêmes objectifs. Preuve en est, la DIACT a demandé à ces deux aires métropolitaines de coordonner leurs travaux à l'avenir. Le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale (SMCO), constitue l'opportunité de consommer l'union pour les trois villes : Dunkerque, Calais, et

---

<sup>40</sup> Dans la foulée du CIADT (Comité Interministériel pour le Développement et l'Aménagement du Territoire) de 2003: l'Etat, à travers la DIACT, (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité Territoriale, ex-DATAR) a incité les métropoles françaises à des opérations de réhabilitation urbaine afin de leur permettre de se hisser dans la compétition européenne et conforter leur rôle d'entraînement sur l'économie. Les quinze métropoles retenues ont bénéficié, en plus d'une enveloppe globale de 3,5 Millions d'euros, d'une aide institutionnelle pour l'approfondissement de leurs projets de partenariat fondés sur une réflexion prospective et des actions transversales ambitieuses.

Boulogne. Elles ont conscience que leur position sur le rail maritime transmanche ne sera véritablement un atout que si elles s'inscrivent dans une dynamique territoriale plus large. Plus l'hinterland à desservir sera important et plus les retombées seront grandes. À travers le Groupement d'Intérêt Européen (GIE) du Channel District, s'établissent des liens de « coopération », afin de saisir dans l'immédiat, toutes les opportunités offertes par Londres 2012. Ainsi, Lille 2004 aura permis sur un plan relationnel, la multiplication des échanges transfrontaliers ; et sur un plan décisionnel, des avancées sur les projets d'infrastructures culturelles et sportives nécessaires au littoral (salle de concert, musée d'art contemporain, piscine-patinoire, grand stade).

#### **4. UNE EUROMETROPOLE SURE DE SA PUISSANCE ET DE SON AURA : QUELQUES PISTES DE REFLEXION POUR LE RENFORCEMENT DE L'AIRES D'INFLUENCE LILLOISE**

##### **4.1. Atteindre une taille critique**

De nombreux acteurs institutionnels estiment que trois millions et demi d'habitants, c'est une taille critique à effectivement atteindre pour l'aire métropolitaine, d'autant plus « qu'elle sera riche de trois cultures et de deux langues ». C'est une

« originalité européenne à cultiver sous la marque de Lille ». La mise en valeur d'un patrimoine riche pour l'appartenance à une grande aire métropolitaine européenne semble bien être un atout pour conscientiser les populations. Ainsi, le district européen est le réseau à l'intérieur duquel les acteurs et les actions sur le territoire métropolitain s'organiseront. *Lille 2004* a souligné la nécessité de répéter les partenariats politiques sur des opérations ponctuelles au sein d'un même territoire de vie. L'expression de fortes identités locales dans une Région très peuplée met en relief la difficulté d'avoir une pérennisation immédiate des effets *Lille 2004*. La région en est encore aux réalités identitaires de la Côte d'Opale, du Val de Sambre, du Bassin minier, de la Métropole lilloise. Le tissage de liens plus modestes et plus réguliers de sous-territoires à sous-territoires intégrés et liés culturellement, est donc primordial pour l'enrichissement des futures collaborations, afin de permettre à l'aire métropolitaine de grandir progressivement. Une fois que les noyaux seront consolidés, ils pourront s'élargir pour aller chercher de nouvelles coopérations. De plus, la Capitale européenne de la Culture, trop souvent perçue comme parachutée dans les villes par la Région, a connu une forte déperdition, due à l'absence d'intensification des liens, après la labellisation

européenne, entre les villes-relais périmétropolitaines et la Métropole lilloise. Ainsi, alors que la notion d'appartenance à une grande « région urbaine » unie autour du même dessein a été réactivée, les rencontres accrues et conscientisées n'ont pas été aussi fortes qu'il eût été souhaité.

#### 4.2. Activer les ressorts territoriaux

« Le projet *Lille 2004* a été présenté comme s'appuyant sur la définition d'un intérêt général territorial construit [...] par les divers partenaires. De ce fait, les collectivités s'impliquaient plus dans le projet sur la base de la croyance [...] que la culture contribue au développement-rayonnement des territoires, que sur l'adhésion à des fins collectives partagées. [De ce fait], entre les institutions et collectivités locales, un consensus s'est dégagé rapidement sur la nécessité d'un projet qui [...] suscite peu de débat<sup>41</sup> (Lefèbvre, 2006 : 278). »

Lefèbvre (2006 : 279-280) explique que si « le projet a pu générer des apprentissages et du 'travailler ensemble', [il] n'a pas

<sup>41</sup> Un entretien cité dans Lefèbvre (2006 :279), « Un chargé de mission du Conseil Général du Nord insiste sur l'unanimité que le projet a vite cristallisée : 'c'est un projet pour réunir des acteurs, c'est un coup de projecteur sur un territoire à un moment donné (...) personne ne pouvait ne pas être présent à partir du moment où ça allait favoriser la Région, personne ne pouvait s'y opposer' ».

véritablement contribué à aligner, dans une logique processuelle de délibération, les cadres cognitifs des divers partenaires. De plus, de nombreuses critiques [ont été] formulées et les acteurs ne croient pas tous de la même manière à la pertinence du cadre métropolitain. Pour l'essentiel, l'investissement dans Lille 2004 de la part des diverses collectivités territoriales a obéi à des logiques d'affichage institutionnel et de communication. »

Le rôle des conseils de développement pour la formation d'une aire métropolitaine a été souligné pendant cet événementiel et sera essentiel dans un avenir proche. Ces organismes réunissant des acteurs économiques, culturels et sociaux, sont de plus en plus actifs dans l'engagement métropolitain<sup>42</sup>. Créés dans le cadre de la loi Voynet, ils sont une instance représentative de la société civile et leur dimension d'assemblée consultative est associée à l'élaboration de projets de territoire ou à toute réflexion stratégique sur leur avenir. Ils travaillent sur trois grands axes : l'habitat (mixité sociale, question du foncier, logements sociaux), le transport et les déplacements (saturation des axes, alternatives à

---

<sup>42</sup> Créés par la Loi Voynet en 1999 (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable des Territoires) les conseils de développement sont obligatoirement créés par les EPCI qui envisagent de signer un projet d'agglomération.

la voiture), la culture et l'environnement (musée du Louvre-Lens, opération Pays vert, pays noir, cycle cinématographique, promenades de découverte, conférences, expos itinérantes, initiatives locales).

Lille 2004, a été un événement lié aux transports, avec les Anneaux de vitesse<sup>43</sup>. Pour continuer d'affirmer que « toutes les villes de la région sont à une demi-heure de Lille », il faut que les transports soient une priorité pour une meilleure accessibilité entre les territoires : dessertes ferroviaires plus importantes, diminution de la saturation des axes autoroutiers, fusion des réseaux de transport inter-urbain des agglomérations, canal Seine-Nord (plateforme logistique Delta 3), lignes TGV Paris-Amsterdam et Paris-Cologne, aéroport offrant un panel plus large de destinations, pôle de compétitivité E-trans. Toutes ces actions concertées entre acteurs autoriseront une réelle complémentarité entre les territoires d'une aire métropolitaine élargie.

#### **4.3. Continuer à occuper le terrain de l'appropriation par les habitants**

Au lancement et même pendant le projet « une partie des habitants s'est révélée peu sensible à la notoriété que l'événement devait

---

<sup>43</sup> Développés par Didier Fusiller.

apporter à la ville de Lille dans le monde (Lefèbvre, 2006 : 280-281) ». Ce politicologue rapporte ainsi des propos sceptiques<sup>44</sup> tenus par un habitant lillois et par l'Adjointe à la Culture de la municipalité de Lille quant aux retombées réelles et sur le long terme.

R. Lefèbvre (2006 : 282) d'après ses entretiens et des sources de seconde main<sup>45</sup>, affirme que « le Nord-Pas-de-Calais, plus encore que le seul territoire métropolitain, est marqué par la prégnance d'une 'culture anti-culture' enracinée dans la tradition ouvriériste locale qui assimile la culture à une 'pratique bourgeoise classée et classante'. Dans une eurorégion fortement marquée par le travail, la culture 'cultivée' apparaît encore comme une préoccupation illégitime aux relents bourgeois, même si la culture est fortement sollicitée dans des stratégies de redynamisation et de requalification des territoires<sup>46</sup>. La culture est surtout associée à des formes traditionnelles de sociabilité collective, sur laquelle d'ailleurs Lille 2004 s'appuyait à

travers la re-valorisation des fêtes et des bals ». L'association en charge de la programmation n'ignorait ni ce point ni le fait que c'est « à travers une célébration d'ouverture réussie que se mobilise un public et se crée une atmosphère festive ».

« La recherche du consensus métropolitain, c'est-à-dire l'adhésion au projet de développement de la métropole (de nature différente d'un simple consensus politique entre élus) ne peut empêcher les conflits à propos des modalités de [sa] mise en œuvre.»<sup>47</sup> Ce qui importe maintenant pour les institutions (élus et fonctionnaires territoriaux) ce sont les avancées mentales conscientisées par les populations. En effet, cela fait déjà longtemps que, pour les affaires, la région Nord-Pas-de-Calais se vend sous l'étiquette Lille North of France, mais le grand public n'est pas au fait de cette réalité, et la prise de conscience ne se fera que progressivement. Lille 2004 a donné un coup d'accélérateur à l'aire métropolitaine vécue, en faisant émerger et en « crédibilisant » divers projets culturels, de l'échelle métropolitaine à l'échelle euro-régionale : Lille 3000 (saison culturelle tous les deux ans) ou la venue de collections prestigieuses comme celles de François Pinault

<sup>44</sup> *op. cit.*, p. 280-281.

<sup>45</sup> Lefèbvre se réfère à des entretiens menés par Pageaux (E.), 2002, *La culture dans les politiques publiques. Un enjeu pour les acteurs et les institutions*, DEA de science politique, Université Lille 2, et aux travaux de Pryen (S.), Rodriguez (J.), 2002, « Quand la culture se mêle au social. De la politique culturelle roubaisienne aux actions culturelles à visée sociale », rapport Clersé, programme interministériel de recherche, *Cultures, villes et dynamiques sociales*, septembre.

<sup>46</sup> Agir sur la ville à partir de la culture

<sup>47</sup> Paris D., 2003, *Ville en débat*, USTL Culture et L'Harmattan (participation au Cycle de conférences de l'Espace culture).

dans la métropole ; le Carnaval des Carnavals (dix « villages monde » dans l'aire métropolitaine Nord-Pas-de-Calais-Flandre-Wallonie) ; le Louvre à Lens et la Route du Louvre (marathon, course à pieds) ; la Capitale régionale de la Culture<sup>48</sup> (Valenciennes nommée en 2007 montre que la Région a opté pour un certain « rééquilibrage territorial ») ; le tourisme d'affaire sur la Côte d'Opale. Des initiatives locales en faveur de l'élargissement de l'aire d'influence lilloise et donc, à terme, de l'aire métropolitaine « vécue et perçue », sont aussi nécessaire. Cela passe par un rapprochement, à travers le tissu associatif, des deux périmètres métropolitains validés par la DIACT : les habitants du Nord-Pas-de-Calais sont très fiers et s'identifient clairement à leur Capitale Régionale, ce qui représente un point gagnant pour la conscientisation des habitants du territoire. Un dernier exemple de cette conscientisation progressive est la Ch'tribu qui aide la « diaspora des gens du Nord » à l'étranger, ce qui accroît en même temps que les réseaux, la lisibilité de la région.

## CONCLUSION

*Lille 2004* a été sans conteste l'une des Capitales européennes de la Culture les plus attractives et les

<sup>48</sup> « Il été de bon ton, après que Lens dans le Pas-de-Calais et ville rose-rouge fut désignée pour accueillir le Louvre, de doter une ville du Nord 'bleue' d'un évènement. »

mieux réussies (revue de presse internationale) : la plus importante opération de mécénat culturel dans le cadre de ce titre, deux millions huit cents mille billets vendus, neuf millions de participants aux divers évènements, mille quatre cents articles dans la presse internationale et mille cinq cents dans la presse nationale. La satisfaction de voir un événement de cette dimension partagé au sein du territoire régional a été unanimement souligné par les populations et les acteurs. En effet, des villes comme Bruges ou Avignon n'attendaient pas l'évènement européen pour être repérée mondialement. Le titre a tout intérêt à être décerné à une ville qui a besoin de changer son image ou de retrouver confiance en ses capacités pour se faire connaître sur la scène internationale. *Lille 2004* constituait à la fois un point de départ et un point d'arrivée : l'élément de cristallisation de la reconnaissance « hors-les-murs » de son ambition métropolitaine<sup>49</sup>, améliorant à la fois son image et celle de la région entière, se rendant ainsi plus visible et plus attractive.

« Les effets de *Lille 2004* sur l'activité économique locale sont l'objet de controverses. Dans un premier bilan de la Capitale en mars 2004, Mme Aubry mettait en avant le boom du tourisme local, le fait que l'on parle de Lille dans le

<sup>49</sup> En témoigne les nombreux mécènes nationaux publics et privés qui ont investi dans le projet.

monde entier et que les «tour operators» aient intégré dans leur programme une étape dans la capitale du Nord. Le Maire annonçait une augmentation de 30% de l'activité de l'hôtellerie et de la restauration en centre-ville depuis le lancement de *Lille 2004*. La fiabilité de ce chiffre a été fortement contestée par les unions commerçantes qui obligeaient le premier adjoint à se justifier. Il importe donc [...] à Martine Aubry d'accréditer le succès de *Lille 2004* par sa contribution objective au développement territorial, afin de rebondir durablement sur cet événement comme ressort pour la construction de l'aire métropolitaine (Lefèbvre, 2006, p. 283-284). »

Ce tournant fait date et est une clé à exploiter<sup>50</sup>. Il a permis

---

<sup>50</sup> L'année 2004 n'est pas seulement « charnière » pour l'aire métropolitaine lilloise en construction, mais l'est aussi pour l'ensemble du programme européen des *Capitales* puisque depuis cet événement le cahier des charges à respecter pour candidater et être lauréate de ce concours est beaucoup plus lourd. Le Conseil européen a en effet pris note de la réussite de l'événement en territoire nordiste et applique des critères de sélection plus sévères. De ce fait, une expertise nouvelle a été réalisée dans le montage, la « conduite des dossiers » et la « pratique des projets », concernant non seulement le volet culturel mais aussi le volet territorial. L'association *Lille 3000* se fait le porteur et le relais de cette expertise en recevant des délégations étrangères ou en se rendant dans les villes candidates ou nommées au titre de *Capitale européenne de la Culture*. En octobre 2008, ce fut Ségovie en Espagne et le Brabant hollandais qui furent reçus pour connaître les « tenants et les aboutissants » de *Lille 2004*.

d'augmenter les standards de qualité des activités servicielles de Lille et a été une vitrine inespérée pour la Région. Cette opportunité de taille<sup>51</sup> a été saisie comme une chance de valider « un » projet d'aire métropolitaine. Celle-ci est arrivée à un stade où ce périmètre a besoin d'une approbation des citoyens, même si les divergences entre acteurs, nourries d'anciennes rivalités identitaires, persistent. Dans une concurrence accrue entre les métropoles européennes, Lille et la Région Nord-Pas-de-Calais ont instrumentalisé l'événement *Lille 2004* pour accroître le rayonnement lillois, et porter à la connaissance du grand public les stratégies et l'ambition du dossier métropolitain. Cependant, si la concentration des manifestations sur Lille, gage de l'existence et de la lisibilité de l'événement, n'a pas été remise en question par les acteurs institutionnels, ces derniers regrettent les nombreuses maladresses qui ont nui au renforcement des réseaux de coopération culturels, et plus généralement politiques après la tenue de l'événement. Du côté des populations, l'événement Capitale européenne de la Culture, hormis sur le périmètre de l'ancien Bassin minier, n'a pas suffi pour dépasser de manière franche les limites administratives départementales, barrières à la conscientisation d'une aire métropolitaine sous

---

<sup>51</sup> Quand on mesure l'importance « perçue » que revêt l'événementiel réussi pour le rayonnement d'une ville.

l'influence de Lille. Dès lors, on est en droit de se demander si l'occasion, que représentent les Jeux olympiques de Londres 2012 en tant que grand événementiel aux portes du Nord-Pas-de-Calais, sera saisie par l'ensemble des acteurs politiques pour créer ou poursuivre la stratégie de la construction métropolitaine eurorégionale.

## RÉFÉRENCES

- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 345 p.
- BASSAND M., 2001, « Métropoles et métropolisation », in Bassand, M., Kaufman, V., Joye, D. (dir), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2001, pp. 15-31.
- BAKUCZ M., 2007, "European Capital of Culture on the Periphery", *Conference paper in Regional Studies Association International Conference, Regions in Focus*, 2-5th April 2007, Lisbon. [<http://www.regional-studies-assoc.ac.uk/events/2008/may-prague/papers/Bakucz.pdf>, consulté le 22.10.2009]
- BENKO G., LIPIETZ A. (dir.), 1992, *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 424 pages.
- DESAGE F., 2006, « La vocation redistributive contrariée d'une institution fédérative infranationale. Les faux semblants du "consensus" partisan à la communauté urbaine de Lille », *Lien social et Politiques*, n° 56, pp. 149-163.
- DIAC T, Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité Territoriale [[http://www.diact.gouv.fr/fr\\_1/amenagement\\_competitivite\\_territoires\\_44/metropoles\\_216/evaluation\\_appe\\_l\\_783.html](http://www.diact.gouv.fr/fr_1/amenagement_competitivite_territoires_44/metropoles_216/evaluation_appe_l_783.html), consulté le 16.05.2008]
- DI MEO G. (dir.), 2005, « Le renouveau des fêtes et des festivals », *Annales de géographie* n°643, mai- juin.
- DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Editions Nathan, 320 pages.
- FREMONT A., 1984, *Géographie sociale*, Paris-New York, Masson, 387 pages.
- GARCIA, B., 2005, Deconstructing the city of culture: The long-term cultural legacies of Glasgow 1990, *Urban Studies* 42(5/6).
- GARCIA B., 2004 "Urban Regeneration, Arts Programming and Major events: Glasgow 1990, Sydney 2000 and Barcelona 2004", *International Journal of Cultural Policy: Urban Space and the Uses of Culture*, vol 10, n 1, pp. 103-118.

HITTERS E., 2007, "Porto and Rotterdam as European Capitals of Culture: Toward Festivalisation of Urban Cultural Policy" in RICHARDS G. (ed), *Cultural Tourism: Global and Local Perspectives. Atlas: The Haworth Press*, pp. 281-301.

INSEE, 2009, « Projections démographiques : Aire métropolitaine de Lille, bassin d'habitat de Lille Métropole; arrondissement de Lille et Lille Métropole Communauté Urbaine », [consulté le 19.10.2009, [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=19&ref\\_id=14415&page=pub\\_electroniques/Adulm\\_projections\\_demographiques/adulm\\_projections\\_demographiques.htm](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=14415&page=pub_electroniques/Adulm_projections_demographiques/adulm_projections_demographiques.htm)]

JONES P., WILKS-HEEG S., 2004, "Capitalising culture: Liverpool 2008", *Local Economy*, 19 (4), pp. 341-360.

LACOURS C., PUISSANT S., 1999, *La Métropolisation. Croissance, diversité, fractures*, Paris : Anthropos, 190 pages.

LEDUCQ D., ALEM S., BOUVET L., 2006, *Les impacts de Lille 2004, Capitale européenne de la Culture, sur la formation d'une aire métropolitaine*, Mémoire de Master 1, Géographie, Lille 1, 125 p.

LEFEBVRE R., 2006, « Lille 2004 : une Capitale européenne de la Culture. Des usages politiques et

territoriaux de la culture » p.269-290, in BACHELET F., MENERAULT P., PARIS D. (dir), *Action publique et projet métropolitain*, Paris, L'Harmattan, 378 p.

LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 pages.

Lille 2004, Capitale européenne de la Culture : [[http://www.lille2004.com/v04-asp2/abc2\\_flashback.asp](http://www.lille2004.com/v04-asp2/abc2_flashback.asp), consulté le 16.05.2008]

MERLIN P., CHOAY F., 2005, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 992 pages.

MIRLOUP J., 2002, *Régions périmétropolitaines et métropolisation*, Orléans, Presses Universitaires Orléans, 303 pages.

MOONEY G., 2004, "Cultural Policy as Urban Transformation? Critical Reflections on Glasgow, European City of Culture 1990", *Local Economy* 19(4), pp. 327-340.

PALMER R., 2004, *European cities and capitals of culture, Study prepared for the European Commission*, Palmer/Rae Associates, Brussels, 193 pages.

PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S. (dir), 2000, *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, la Découverte, 113 pages.



PARIS D., 2004, « Gouvernance des territoires, métropolisation et développement régional. Réflexion à partir de l'exemple de Lille et de sa région urbaine », p 21-38, in DOLEZ B., PARIS D. (dir.), *Métropoles en construction : Territoires, politiques, et processus*, Paris, L'Harmattan, 294 p.

PARIS D., 2002, « Lille, de la métropole à la région urbaine », *Mappemonde n°66*, Paris, février, pp.1-7.

PARIS D., 2000, « Réseaux de villes et dynamique des territoires : une problématique d'aménagement », *Revue du Nord*, Tome 82 n°335-336, pp. 383-395.

PARIS D., STEVENS J-F., 2000, *Lille et sa région urbaine, la bifurcation métropolitaine*, Paris, L'Harmattan, 265 pages.

RAFHAEL, Réseau des Agglomérations de Flandres, du Hainaut, de l'Artois Et du Littoral [<http://www.rafhael.org/CR/2005-CR.htm>, consulté le 16.05.2008]

Région Nord-Pas-de-Calais [<http://www.nordpasdecalais.fr//2004/intro.asp>, consulté le 16.05.2008]

RONCAYOLO M., 2002, *Lectures de villes, Formes et Temps*, Marseille, Editions Parenthèses, 386 p.

RONCAYOLO M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 280 pages.

STEVENS J-F., 2004, « La métropolisation ou l'intelligence du déséquilibre : exemple lillois », p 39-54, in DOLEZ Bernard, PARIS Didier (dir.), *Métropoles en construction : Territoires, politiques, et processus*, Paris, L'Harmattan, 294 p.

STORPER M., 1997, *The regional world: Territorial Development in a Global Economy*, New York, The Guilford Press, 338 p.

SACCO P-J., BLESSI G-T., 2005, « European Culture Capitals and Local Development Strategies: Comparing the Genoa 2004 and Lille 2004 Cases », [[http://neumann.hec.ca/aimac2005/PDF\\_Text/Sacco\\_TavanoBlessi.pdf](http://neumann.hec.ca/aimac2005/PDF_Text/Sacco_TavanoBlessi.pdf)], consulté le 20.10.2009]

SASSEN S., 2001, *The global cities: New York, London, Tokyo*, Princeton, PUP, 478 p.

VELTZ P., 1996, *Mondialisation, Villes et Territoires, l'économie d'archipel*, Paris, PUF, 251 pages.

COPIT, Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière [<http://www.grootstad.org/fr/wat.html>], consulté le 16.05.2008]